



Paris 16e
Centre de loisirs Michel-Ange

BILAN PLU DES ENFANTS - SEPTEMBRE 2021

16E ARRONDISSEMENT DE PARIS

Première étape de concertation sur le diagnostic territorial

c|a.u.e
de Paris

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC DIAGNOSTIQUER LA VILLE AVEC LES ENFANTS

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès du grand public.

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche à destination des enfants, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 3 juin et le 16 juillet 2021, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CP au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à s'exprimer sur les grands thèmes du diagnostic territorial (logement et activité économique, équipements services et mobilités, environnement nature et santé, paysage urbain et patrimoine).

Afin de recueillir leur regard sur la ville, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier de sensibilisation aux notions d'urbanisme, avec une promenade d'observation dans le quartier de l'école ;
- un second atelier destiné à la réalisation d'une « cartographie-diagnostic » du cadre de vie des enfants.

Ce document présente spécifiquement :

- les ateliers réalisés dans le centre de loisirs Michel-Ange, école ambassadrice du PLU pour le 16e arrondissement,
- la synthèse des observations effectuées par les enfants et leur lien avec le diagnostic territorial de l'APUR.

LE CENTRE DE LOISIRS MICHEL-ANGE

ÉCOLE AMBASSADRICE DU PLU DES ENFANTS POUR PARIS 16E

BILAN



8 enfants de CP et CE1



2 ateliers réalisés le 15 juillet 2021
matin et après-midi



1 dossier pédagogique à destination
de l'équipe pédagogique



Centre de loisirs Michel-Ange
51 rue Michel Ange, 75016 Paris

REMARQUES GÉNÉRALES

- Une équipe pédagogique, intéressée et investie dans la démarche.
- Des enfants enthousiasmés par les ateliers.
- Une réalisation de ces ateliers quelques mois plus tôt aurait permis d'inviter les parents à s'investir dans la concertation plus en amont.



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme
et promenade d'observation dans le quartier de l'école

1/ Histoire de Paris et des règlements urbains parisiens 30 minutes

En introduction à l'atelier, une présentation succincte de l'histoire de Paris et des règlements urbains qui ont dessiné son paysage a été proposée aux élèves.

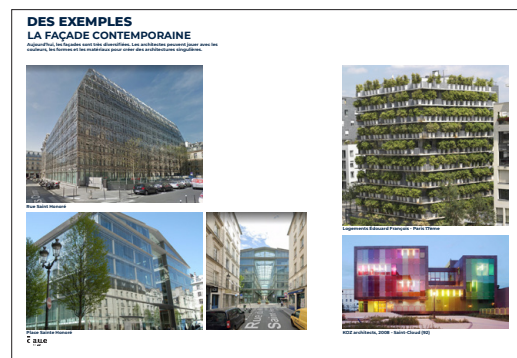
Se basant sur un diaporama adapté à chaque arrondissement, cette présentation proposait d'entrevoir les caractéristiques majeures des styles architecturaux qui composent le paysage parisien depuis l'époque médiévale jusqu'à nos jours, en passant par les bâtiments haussmanniens, l'art nouveau, le modernisme, les HBM...

Cette introduction avait également pour objectifs :

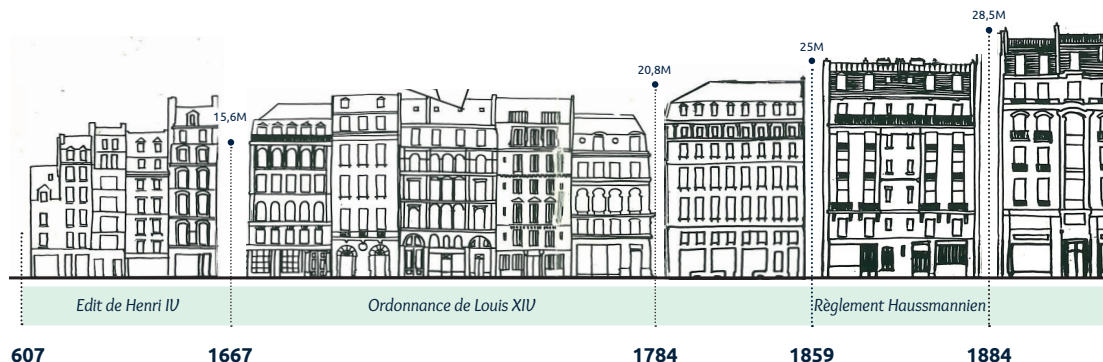
- de présenter les enjeux du futur Plan Local d'Urbanisme bioclimatique,
- d'identifier les différents acteurs de l'évolution d'une ville (institutions, urbanistes, paysagistes, habitants...),
- de s'interroger sur ce qui peut faire évoluer la ville de demain et introduire les quatre grandes thématiques de concertation, à savoir le commerce, les équipements et les mobilités, l'environnement et le paysage urbain.

Ce rapide panorama a permis aux élèves d'**apprendre à reconnaître et caractériser** certains des bâtiments qui composent leur quartier ou leur arrondissement. Il a également permis aux enfants de **se familiariser avec des notions clés d'urbanisme** : PLU, ville durable, acteurs...

Des exemples caractéristiques



© CAUE de Paris



Frise retraçant les différents règlements urbains parisiens © CAUE de Paris

1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1

Sensibilisation aux notions d'urbanisme et promenade d'observation dans le quartier de l'école

2/ Promenade d'observation dans le quartier

1h30

Afin de réaliser leur propre diagnostic du quartier, il a été proposé aux élèves de réaliser une promenade d'observation autour de leur école.

Pour cela, les enfants se sont répartis en 4 équipes (**commerces et activités**, **équipements et mobilités**, **environnement, nature et santé**, **paysage urbain et patrimoine**). Chaque groupe avait à sa disposition un carnet de collecte thématique et un jeu de gommettes à coller sur le plan du parcours. Certaines équipes ont également été amenées à prendre des photos de bâtiments remarquables, de vues lointaines ou encore de jardins secrets rencontrés sur le parcours. Au retour de la promenade, un temps d'échanges avec la classe a permis de tirer les conclusions de ces observations.

En dehors de sa dimension de **sensibilisation à l'architecture et au fonctionnement de la ville**, cette enquête de terrain a permis de **révéler aux yeux des enfants les caractéristiques majeures de leur quartier**.

Chaque groupe a ainsi pu **émettre un avis sur son quartier** : manque de commerces de proximité ou d'équipements, nuisances sonores, présence ou non d'espaces de nature, relevé de bâtiments emblématiques et patrimoniaux...

Néanmoins, ces diagnostics sont à nuancer : le parcours ne pouvant pas trop s'écarter de l'école, ils sont plus révélateurs de l'identité du quartier que de l'arrondissement en lui-même.

La promenade du 16^e arrondissement

Parcours effectué

Rue Michel-Ange, rue Molitor, rue Boileau, rue Jouvenet, rue Chardon-Lagache, boulevard Exelmans.



Commerces et activités

Le quartier regroupait peu de commerces. Des rues plus animées et fréquentées :

- Boulevard Exelmans
- Rue Chardon-Lagache

Les types de commerces rencontrés sont diversifiés : boulangerie, coiffeur, supérette, restaurant, toiletteur...



Environnement, nature et santé

Le quartier a semblé très végétalisé pour les enfants, de nombreux arbres d'alignements, ainsi que des jardins privés ont été relevés, particulièrement rue Boileau, rue Jouvenet et rue Molitor.



Des bruits de circulation notables :
- Boulevard Exelmans



Équipements et Mobilités

Un nombre important d'équipements rencontrés (bibliothèques, écoles...).

Des stationnements trottinettes et vélos rencontrés, peu de pistes cyclables, un arrêt de métro.



Paysage urbain et patrimoine

De nombreux immeubles monumentaux relevés sur le parcours, notamment de style Art Déco et Art Nouveau, mais également des maisons individuelles et arborées. Des hauteurs généralement homogènes dans les rues, mais des différences de hauteur entre les petites rues (Boileau et Jouvenet) et les grandes rues (Chardon Lagache et Exelmans).



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 2

Fabrication d'une carte sensible collective du quartier et dessin du Paris idéal en 2030

1/ Fabrication d'une carte sensible collective du quartier

1h30 minutes à 2h00

Le deuxième atelier avait pour principal objectif la réalisation d'une carte sensible du quartier. En s'appuyant sur les carnets de collecte de l'atelier 1, les enfants ont re-dessiné leurs observations.

L'équipe rouge, commerces et activités, s'est attelée au dessin des différents commerces rencontrés et à la retranscription des bonnes ou mauvaises odeurs.

L'équipe bleue, équipements et mobilités, a eu pour mission de dessiner les rues et leur partage entre les différents modes de déplacement, les arrêts de bus et de métro, les stationnements vélos, mais aussi les équipements rencontrés lors de la visite.

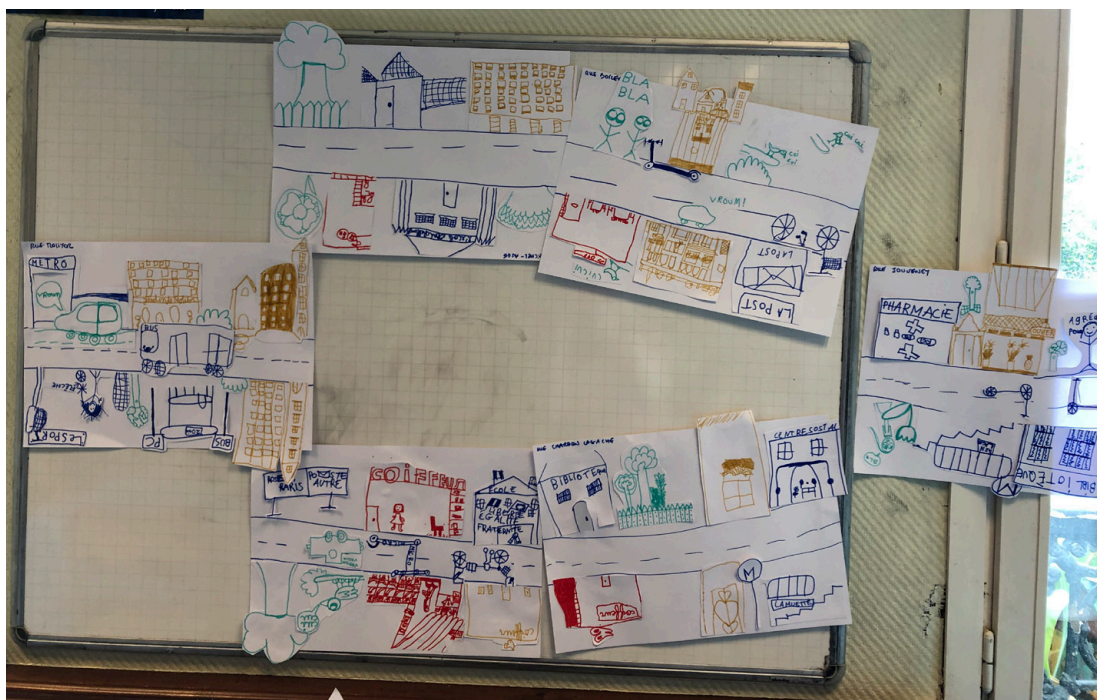
L'équipe verte, environnement nature et santé, a dessiné les parcs, squares, arbres ou jardins secrets rencontrés. Elle s'est également occupée de retranscrire l'ambiance sonore des rues.

L'équipe jaune, paysage urbain et patrimoine, s'est occupée de dessiner les monuments, les bâtiments emblématiques et les vues lointaines.

Une fois les dessins réalisés individuellement, les enfants les ont assemblés au tableau, voyant ainsi se dessiner leur carte sensible du quartier.

La réalisation de ces cartes a permis aux enfants de **s'approprier le diagnostic** réalisé lors de la promenade, pour mieux se le représenter.

La carte fait apparaître la **synthèse de leur collecte**. Elle permet de quantifier la présence de commerces, d'équipements, d'espaces de nature et de bâtiments remarquables. Elle permet aussi de révéler les rues particulièrement animées et les rues plus tranquilles.



Fabrication de la carte sensible collective, centre de loisirs Michel-Ange, Paris 16e arrondissement © CAUE de Paris

Paris 16e

vu par le Centre de Loisirs de l'école élémentaire Michel-Ange

Au départ de l'école Michel-Ange, les enfants ont mis leurs sens en éveil pour réaliser le diagnostic de leur quartier.

Ils ont repéré des commerces et des activités sur les axes structurants que sont le Boulevard Exelmans et la rue Chardon-Lagache.

Au niveau des rues Boileau et Jouvenet, ils ont apprécié la présence des arbres et le chant des oiseaux mais en parcourant le boulevard Exelmans, ils ont déprécié le bruit des automobiles.

Sur le chemin, ils ont identifié plusieurs équipements (bibliothèques, écoles...) et relevé assez peu d'emplacements vélos et trottinettes.

En regardant le paysage, ils ont observé une hétérogénéité dans le tissu urbain qui compose l'arrondissement. Ils ont noté la présence de bâtiments remarquables, à la fois des immeubles imposants de styles Art-Déco et Art-Nouveau, mais également des villas et hameaux arborés.



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 2

Fabrication d'une carte sensible collective du quartier
et dessin du Paris idéal en 2030

2/ Dessin du Paris idéal en 2030

30 minutes pendant ou après l'atelier

La dernière partie de l'atelier a consisté en un exercice plus prospectif. Elle a été introduite par la lecture d'un album-documentaire illustré : *Permacité, la ville de mes rêves* (Dain-Belmont et Maulana, éditions Sarbacane) donnant l'aperçu d'une « permacité », ville économe et écologique. Réunissant de nombreuses idées déjà mises en œuvre dans le monde pour construire une ville plus respectueuse de l'environnement, cet ouvrage permet aux enfants de se projeter sur la ville de demain. Forts de cette lecture et des échanges qu'elle a pu susciter, les enfants ont ensuite été invités à dessiner leur propre ville idéale pour 2030.

Sur la majorité des dessins recueillis, on voit apparaître **des rues largement végétalisées**, plantées de parterres de fleurs ou d'arbres fruitiers.

L'**eau**, permettant de rafraîchir la ville, est également un élément central des dessins. Elle apparaît sous la forme de pluie, de réservoir, de bassin ou de piscine.

Nombreux sont aussi les **dispositifs anti-pollution**, les **éoliennes**, ou les machines permettant de réduire le gaspillage d'énergie. De nombreuses villes idéales font également la part belle aux **animaux sauvages** ou aux **animaux de la ferme**.

En terme d'architecture, quand les bâtiments ne sont pas largement colorés, ils sont particulièrement plantés, en façade ou en toiture. Certains enfants se sont par ailleurs attachés au choix de matériaux de façades respectueux de l'environnement : bois, pierre...

Enfin, plus que des voitures, ce sont souvent des **trottinettes**, des **vélos** ou des **transports en commun** qui permettent de desservir la ville.



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Sensibiliser les enseignants à la démarche du PLU

Proposant ainsi une sélection d'ouvrages de référence à destination du jeune public, cet outil a largement été utilisé par les enseignants avant ou après les ateliers.

[illegible]

REPÈRES

La révision architecturale du PLU de Paris

La révision architecturale mise en application par le conseil de Paris en 2010. Quatre grandes thématiques sont prises en compte : la préservation du patrimoine, la reconnaissance d'éléments, la possibilité d'être inscrit ou non dans un diagnostic patrimonial territorial, points à noter de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole.

Le conseil de Paris a voté une nouvelle réglementation en 2010 et l'adoption par le conseil de Paris en 2011.

Regroupez les points à noter de la base de données en 2010, ainsi que les commentaires et les annotations des données de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole.

Le conseil de Paris a voté la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole en 2010, et les commentaires et les annotations des données de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole en 2011.

À GRANDE ÉCHELLE D'INFORMATION ET D'ÉCARTS EN CONCERTATION AVEC LES PARISIENS

2010	2011	2012
Le conseil de Paris a voté la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole en 2010, et les commentaires et les annotations des données de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole en 2011.	Le conseil de Paris a voté la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole en 2010, et les commentaires et les annotations des données de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole en 2011.	Le conseil de Paris a voté la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole en 2010, et les commentaires et les annotations des données de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole en 2011.

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le maître d'ouvrage

Un maître d'ouvrage est une commission d'un projet architectural ou territorial. Il est donc à l'origine de la création et du développement de la ville. C'est lui qui définit la vision de la ville, la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole, les points à noter de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole, les commentaires et les annotations des données de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole.

L'architecte

Un architecte conçoit les bâtiments, réalise les plans et les annotations et les commentaires, il définit les règles de l'urbanisme, les points à noter de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole, les commentaires et les annotations des données de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole.

L'urbaniste

Un urbaniste conçoit l'ensemble urbain et l'aménagement d'une ville. Il est donc à l'origine de la création et du développement de la ville. C'est lui qui définit la vision de la ville, la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole, les points à noter de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole, les commentaires et les annotations des données de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole.

Le paysagiste

Un paysagiste conçoit les aménagements paysagers, les espaces verts et les annotations et les commentaires, il définit les règles de l'urbanisme, les points à noter de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole, les commentaires et les annotations des données de la base de données de l'urbanisme et du développement durable de la métropole.

2010

PLU 2010-2011 : Paris, la ville de demain

10

[illegible][illegible][illegible]

Les règlements urbains qui ont façonné Paris...

1857 1867 1878 1903 1904 1928

Loi de 1857 Décret de 1867 Règlement d'hygiène

Dessin de l'édifice à quatre étages à une travée et l'édifice à deux travées et à six étages

[illegible]

3/ RESTITUTION DES ATELIERS

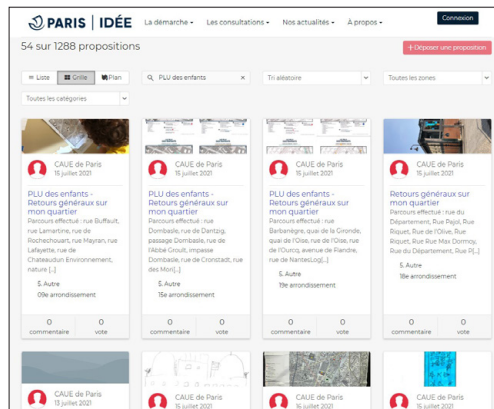
3 DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE

Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Restitution sur la plateforme idee.paris.fr

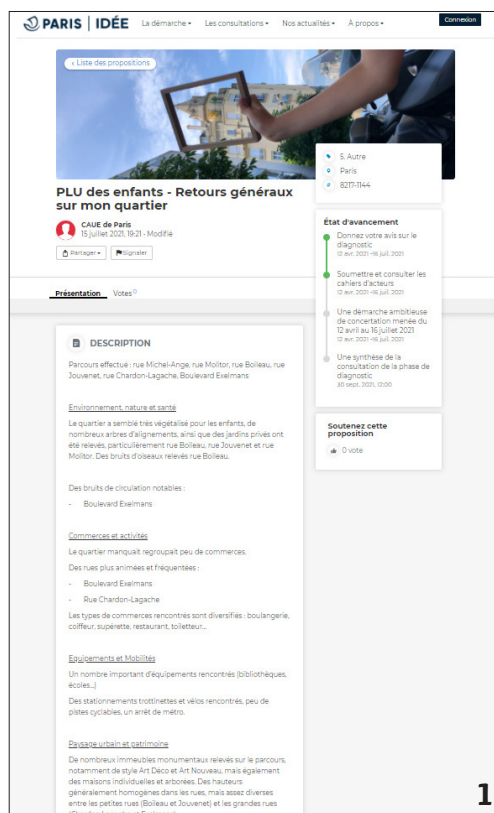
Les travaux des enfants ont fait l'objet de deux ou trois restitutions par classe, sur la plateforme idee.paris.fr (à l'adresse de l'école concernée), afin de contribuer à la concertation en cours sur le diagnostic territorial :

1. retours généraux sur mon quartier
2. lieux fréquentés par les enfants dans l'arrondissement ou à Paris
3. lieux préférés des enfants dans l'arrondissement



Pour Paris 16e,

1 proposition issue des ateliers avec les enfants sur 54 au total a été déposée sur la plateforme internet idee.paris.fr



Des bilans par arrondissement ont été réalisés. À destination des mairies d'arrondissement et des écoles concernées, ils permettent d'avoir un aperçu global du travail effectué et de la vision des enfants sur leur territoire.

Paris 16e

Le plan de concertation du diagnostic Territoire Éléments Michel-Ange

Aux côtés de l'équipe technique chargée des analyses et des travaux, nous avons voulu pour réaliser le diagnostic solliciter les habitants.

C'est à cet effet que nous avons organisé une consultation sur le terrain, au sein du comité local d'habitat des enfants et des jeunes, en présence de représentants des associations locales et des élus locaux.

Nous vous remercions pour votre participation et votre contribution à la réalisation de ce diagnostic.

BILAN PLU DES ENFANTS - SEPTEMBRE 2021

5^E ARRONDISSEMENT DE PARIS

Première étape de concertation sur le diagnostic territorial

c|a.u.e
de Paris

LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

3 et 7 juin 2021
École élémentaire d'Argenteuil, 75001
Classe de CE2

5e arrondissement

1er et 7 juillet 2021
École élémentaire des Boulangers
Classe de CE2

6e arrondissement

9 et 10 juin 2021
École élémentaire Littré
Classe de CE2

7e arrondissement

29 juin et 2 juillet 2021
École élémentaire Eblé
Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

18 et 25 juin 2021
École élémentaire de la Bienfaisance
Classe de CE2

9e arrondissement

14 et 15 juin 2021
École élémentaire Buffault
Classe de CE1

10e arrondissement

22 et 29 juin 2021
École élémentaire de l'Aqueduc
Classe de CP/CE1

11e arrondissement

17 et 18 juin 2021
École élémentaire Godefroy Cavaignac
Classe de CM1

12e arrondissement

13 juillet 2021 - temps périscolaire
Centre de loisirs Michel Bizot
Élèves de CP/CE1/CE2

13e arrondissement

8 et 10 juin 2021
École élémentaire Franc-Nohain
Classe de CE2

14e arrondissement

17 et 21 juin 2021
École élémentaire Pierre Larousse
Classe de CE1

15e arrondissement

22 et 23 juin 2021
École élémentaire Dombasle
Classe de CP/CE1

16e arrondissement

15 juillet 2021 - temps périscolaire
Centre de loisirs Michel-Ange
Élèves de CP/CE1/CE2

17e arrondissement

28 et 30 juin 2021
École élémentaire Saint-Ouen
Classe de CE1

18e arrondissement

2 et 6 juillet 2021
École élémentaire Philippe de Girard
Classe de CE2

19e arrondissement

5 et 6 juillet 2021
École élémentaire Barbanègre
Classe de CE1

20e arrondissement

13 juillet 2021 - temps périscolaire
Centre de loisirs Gambetta
Élèves de CP/CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.